

Décision

Générale

colonial

Décision n° n° 313 allouant une allocation viagère à M. Guelle Ali, ancien planton-chef au Gouvernement: allocation. de vingt-huit mille cinq cent quatre-vingts. francs

n° 313

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
27 mars 1951

Numéro JO
n° 4 du 01/05/1951

Date du numéro
1 mai 1951

TEXTE INTÉGRAL

L'allocation viagère de dix mille deux cent vingt-cinq francs allouée par décision n° 122 du 25 janvier 1849, à Guelie Ali, acieén planten-chef au Gouvernement, qui a servi trente ans dans l'Admiänistration, est portée à vingt-huit mille cinq cent quatre-vingts francs (28.586 fr.), pour compter du 1 janvier 1951